

Compte rendu Comité de pilotage #1 Projet Talanoa - Aude aval & médiane

Le 9 Décembre 2022
9.30 – 12.30

Membres du COPIL :

Institution	Représentant	Présence
S.M.M.A.R. - Etablissement Public Territorial du Bassin de l'Aude	Philippe Cluzel	x
DDTM de l'Aude	Thomas Lamailoux	x
Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée	Eric Voque	x
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse	Marc Pero	x
Union des Associations Syndicales d'Hydraulique de l'Est Audois	Hugo Hocedez	x
Chambre d'agriculture de l'Aude	Laurie Schneider	x
INRAE	Nina Graveline	x
INRAE	Juliette Le Gallo	x
INRAE	David Dorchies	x
INRAE	Vincent Thiercelin	X
<i>Département de l'Aude</i>		excusé
<i>Prestasa (animation contrat de canaux) - Union asa</i>		excusé

Ordre du jour :

- Introduction : rappel des objectifs, premiers résultats (ateliers), actualités
- L'évolution de l'irrigation dans l'Aude
- Modélisation hydro-agro-économique
- Avancement de la modélisation hydrologique (David Dorchies)
- ~~Premiers éléments & discussion sur le jeu sérieux~~ (sujet abandonné par manque de temps)
- Présentation & validation du site internet
- Perspective : prochaines dates et objectifs des rdv

Les diapositives présentées sont jointes au présent compte rendu et visibles sur le site internet.

1. Introduction : rappel des objectifs, premiers résultats (ateliers), actualités

Nina Graveline présente des diapositives qui rappellent l'objectif et le contexte du projet TALANOA ainsi que quelques résultats issus principalement du 1^{er} atelier qui a eu lieu le 16 juin 2022.

Remarques :

- Le terme de « durable » des 3 piliers de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau fait réagir : on devrait évoluer vers une vision plus écosystémique qui est plus actuelle (et donc ne pas forcément viser la minimisation des impacts environnementaux mais la maximisation des services écosystémiques)
- Plusieurs remarques ou citations montrent un état de préoccupation des participants sur l'état de la gestion de l'eau
 - o On est déjà en gestion de crise
 - o Il faut réfléchir au modèle agricole : S'inspirer notamment du modèle de la Haute Vallée de l'Aude avec de la polyculture élevage pour aller vers des modèles agricoles diversifiés, résilients aux effets du changement climatique.
 - o « Le modèle du PGRE préserve le modèle agricole, notamment avec le passage au goutte-à-goutte (GaG)...on va maintenir les hauts rendements. » « on conforte un modèle de vin industriel » « avec la baisse de la disponibilité en eau le modèle agricole va muter ».
- Autres projets/liens :
 - o Le projet SALIN est terminé et les partenaires rentrent dans une phase de réflexion pour la suite où il sera question de co-construction sur les stratégies d'adaptation. Des ponts pourraient être fait.
 - o 3 jeux sérieux ont été conçu dans le cadre de « la mer monte »
- Suite à discussion sur la particularité de la Berre (non influencé), il est confirmé que ce territoire fait partie du cas d'étude
- sur le périmètre des ASA : voir les ASA et unions pour récupérer les périmètres sinon les arrêtés sont disponibles avec toutes les parcelles cadastrales
 - o Certains secteurs des ASA sont trop vieux et ne sont plus / ne peuvent plus être effectivement irrigués : c'est le cas sur le Raonel où il y a 2000 ha dans l'ASA mais uniquement 900 qui sont irrigués
 - o On peut estimer à 85% le taux max d'irrigation effective des nouvelles ASA : « il y a une forme de spéculation », ils veulent s'équiper mais pas tout de suite passer à l'irrigation. Cela suppose une évolution des pratiques.
 - o Sur les ASA plus anciennes on estime à environ 60%/70% les parcelles réellement irriguées
 - o Sur le Biterrois en revanche c'est entre 80 et 90% (il n'y a pas d'extension possible, il y a une file d'attente) ; les 10% permettrait de passer les années très sèches (grosses demandes)
 - o Sur le système Orb et la Ganguise BRL arrive à la limite des extensions possibles (il devait y avoir 60 à la station du Quatorze alors qu'il n'y en a que 25 l/s)

Sur le PGRE

- Attention aux chiffres du PGRE établit en 2011, les bilans ont déjà évolué

- Déjà 26 Mm³ ont été récupérés : c'est un avancement théorique et pas forcément constaté
- Notamment on affecte certaines économies d'eau à l'étiage mais elles ne sont pas avérées comme étant à 100% sur cette période
- Il faudrait faire une évaluation de ce qui a déjà été fait comme chemin avec le PGRE (non prévu dans TALANOA)
 - Par ex sur le passage en GaG on voit qu'on n'est pas à l'objectif.
 - Il ne faut pas négliger l'impact économique du passage à la pression/GaG : augmentation des coûts énergétiques & frais de fonctionnement - à mettre en évidence pour montrer les coûts/inconvénients dans la prolongation de ce modèle
 - Par ex sur le Raonel : pour du maïs semence à 5000/6000 m³/ha (200 ha de semences avec un pivot) à 20 c le m³ l'agriculteur annonce qu'il doit arrêter
 - Un irrigant va arracher ses cépages blancs pour mettre du rouge en GaG
 - Endetté sur X/50 ans : l'investissement à l'irrigation peut être compliqué lors de la transmission

Sur le processus participatif :

- Il faut ajouter également la LPO (lien avec les écosystèmes aquatiques), l'association l'Aude Claire et la Fédération Départementale des Chasseurs et de la Nature de l'Aude.
- Pour l'AE pour la prospective : Anne Pressurot et Olivier Gorin pourrait être intéressés
- Il faudrait penser à faire des réunions/rendez-vous localisés davantage vers l'Aude médiane
- Une discussion entre les participants illustre le niveau de tension qu'il y a eu cet été et « qui laisse présager de grosses tensions pour le futur »
- Les pourcentages de SAU irriguée sur la carte présentée étonnent. Ils ont été vérifiés et correspondent bien aux données du RA2020. D'autres couleurs/nuances seront utilisées dans les prochaines cartes et les parts de SAU irriguée en vigne/SAU en vigne seront affichées.

2. L'évolution de l'irrigation dans l'Aude

Juliette Le Gallo présente l'analyse ex-post de l'accès à l'irrigation (travail de thèse).

Remarques :

- Analyse quantitative (comparaison groupe traité/ groupe de contrôle) : attention à prendre en compte les contraintes locales qui conditionnent le déploiement de l'irrigation sur certains périmètres.
- Enquête de terrain : plusieurs projets en lien avec l'irrigation et le CC ont déjà été mis en œuvre sur le territoire (par ex dans le cadre du projet SALIN). Intérêt à recenser les travaux déjà réalisés, et capitaliser sur ces résultats, pour ne pas répéter les questionnements. Voir avec François Colin de l'Institut Agro.
- Les données montrent une augmentation de la SAU irrigable, or les nouveaux prélèvements se font uniquement si la ressource est compensée ou sur une ressource extérieure. Donc ces nouveaux périmètres doivent être en majorité dus à des projets

de modernisation (permettant les extensions au sein des ASA), ou à quelques projets d'irrigation sur apports de ressources extérieures (ex. Aquadomitia).

- L'AERMC propose de partager les documents relatifs aux dernières tranches d'extension Aquadomitia (sous réserve de la possibilité de les partager /confidentialité).

3. Modélisation hydro-agro-économique

Le principe de la modélisation et de la connexion entre les trois modèles est présenté :

- De besoin en eau des plantes (SIMETAW)
- Economique (demande en eau & assolements/choix de production agricoles)
- Hydrologique (disponibilité des ressources en eau)

Il y aurait sûrement un intérêt à échanger entre le modèle développé dans SALIN et SIMETAW.

4. Avancement de la modélisation hydrologique (David Dorchies)

David Dorchies présente la modélisation hydrologique. Il décrit tout d'abord la méthodologie (package R airGRiwrn, modélisation semi-distribuée avec découpage en sous bassin versant, prise en compte des influences humaines).

Discussions :

- DDTM ne dispose pas de donnée pour la station hydrométrique de Axat qui appartient à EDF, mais peut contacter EDF pour leur demander de nous fournir les données. (Situation débloquée suite à la réunion). Convention Maternal utilisée de manière classique dans les années 2000, plusieurs adaptations (aux fins d'optimisation de la tranche agricole) ont été accordées ces dernières années.
- Hypothèse pour les données de prélèvements non identifiées de l'ASA de Marseillette de submersion hivernale pour lutter contre le gel car pas de problème de salinisation d'après l'Union des Associations Syndicales d'Hydraulique de l'Est Audois.
- DDTM suggère de prendre contact avec André HEBRARD responsable de l'Unité Hydrométrie-Hydrologie / Division Méditerranéenne Ouest / Département Prévision des crues et hydrométrie de la DREAL Occitanie pour s'assurer de la fiabilité des mesures (exemple de la station sur la Berre fiable seulement en basse eau mais avec des limites à l'étiage).
- Discussion sur les études VNF sur leurs canaux. Ils considéreraient comme besoin « infrastructure » les volumes d'eau pour la navigation et les fuites. La consigne de prélèvement dans l'Aude au 11/07/22 au niveau de la prise de Villedubert est de 1200 l/s et de 1590 l/s à Moussoulens.
- Discussion sur la modélisation hydrologique du bassin versant de la Berre. 1 seul station hydrométrique, bassin versant non influencé. Possible selon David avec sa méthode mais il faut s'interroger sur l'intérêt de cette modélisation.
- Selon le SMAAR et la DDTM, pas d'évolution des prélèvements nettes sur le bassin versant, tendance confirmée par les données issues de l'AERMC mises en forme et exposées par David Dorchies.
- Sur les données prélèvements :
 - o L'AE recommande de se mettre en contact avec la délégation territoriale et le service instructeur pour voir si plus de données (plus fines) sont disponibles
 - o Il y a de nombreux prélèvements non déclarés dans le canal du Midi

- Estimation du besoin des infra (à dire d'expert)
 - o 500 l/s pour la Robine
 - o 900 l/s pour le canal du Midi / consigne à Villedubert au 11/07/22 : 1200 l/s

Présentation par David Dorchies des premiers résultats de Vincent Thiercelin sur la modélisation de l'Aude Amont jusqu'à Belvianes-et-Cavirac, avec notamment la reconstitution par itération des lâchers des réservoirs EDF.

5. Présentation & validation du site internet

Les participants sont invités à s'exprimer sur leur accord pour mettre leur logo sur le site. La DDT précise qu'il y a déjà le logo de la république française (logo systématiquement associé à INRAE). Les autres s'exprimeront ultérieurement. Les logos seront mis sur le site à mesure des validations, il n'y a pas d'obligation/ de contrainte par rapport à cette instance qu'est le copil.

6. Perspective : prochaines dates et objectifs des rdv

Atelier prospective:

- Option pour le 2 ou 9 Février : Membres du COPIL majoritairement indisponibles à ces dates ; d'autres dates seront proposés (doodle aux membres du COPIL)
- AERMC : plutôt inviter la délégation locale pour l'atelier prospective. Gwenolé Leroux notamment qui devrait suivre ce projet.